



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Santé des salariés

Question écrite n° 23613

### Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la ministre du travail sur la santé des salariés. En 2019, plus d'un quart d'entre eux (27 %) a posé au moins un arrêt de travail pour maladie ou accident. Ainsi, la durée moyenne annuelle d'arrêt était supérieure à 50 jours, souvent en plusieurs arrêts, avec un taux d'absentéisme dans les entreprises françaises qui s'établit à 3,6 %, bondissant de 16 % depuis 2014, selon le dernier rapport du cabinet Gras Savoye Willis Towers Watson. La mauvaise santé au travail est un phénomène qui tend à s'aggraver et se répandre désormais aux salariés de tous les âges. Avec un secteur ouvrier plus touché, ce sont les difficultés organisationnelles, comme la surcharge de travail, et les difficultés relationnelles internes qui sont en cause. Alors que les négociations avec les syndicats sont au point mort, il souhaite l'interroger sur les pistes à l'étude par le ministère pour améliorer la santé des travailleurs et faire reculer le nombre d'accidents du travail.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Perrut](#)

**Circonscription :** Rhône (9<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 23613

**Rubrique :** Travail

**Ministère interrogé :** [Travail](#)

**Ministère attributaire :** [Travail, plein emploi et insertion](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [8 octobre 2019](#), page 8574

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)